

# MAIRIE DE LACHELLE

## Compte-rendu de la réunion de Conseil Municipal Du Vendredi 17 Juin 2011



Étaient présents : MM. SERET – RUGGERI – CLAUX – ESCANDE – MAYEUR – LOUVET –  
BARIL - GUIDET  
Mmes TENART – MERCIER – MOURET - OSSELIN

**12 présents**

Absents : /

Absents Excusés : MM. RENAULT - CHARNOTET

Secrétaire de séance : Mme MOURET

**Monsieur le Maire souhaite rajouter à l'ordre du jour :**  
**-délibération sur le city stade**

### Rappel de l'ordre du jour :

- Élections Sénatoriales (délibération)
- PADD du PLU (délibération)
- Tarifs columbarium
- Intercommunalité
- Questions Diverses :

- Élections Sénatoriales (délibération)

La commune de Lachelle doit élire 3 délégués et 3 suppléants. Cette élection a lieu à bulletin secret. Les représentants doivent se rendre le Dimanche 25 septembre 2011 pour élire les sénateurs.

Les délégués : Monsieur Pascal SERET

Monsieur François GUIDET

Monsieur Etienne RUGGERI

Les suppléants : Monsieur Bernard CLAUX

Madame Martine TENART

Madame Catherine MERCIER

14 votants

Tous élus au premier tour à l'unanimité.

- PADD du PLU (délibération)

Monsieur le Maire rappelle la présentation faite au public dans le cadre de la concertation au sujet du PADD.

Depuis quelques observations ont été rapportées sur le cahier mis à disposition de la population.

Le projet tel qu'il a été défini convient donc à une grande majorité et Monsieur le Maire propose que l'ensemble du Conseil Municipal approuve ce PADD.

Après un court débat mentionnant des remarques mineures, les membres du Conseil Municipal décident d'approuver ce PADD, reflet du travail important de la Commission.

Monsieur CLAUX décide de s'abstenir.

- Tarifs columbarium

La réalisation au cimetière a été effectuée. Il y a déjà des demandes de réservation. Nous devons donc fixer les tarifs.

Tarif 1 face deux urnes.

Délai de 15 ans : 300.00 €

Délai de 30 ans : 500.00 €

Délai de 50 ans : 800.00 €

Prix de la plaque : 150.00 €

Taxe d'ouverture et de fermeture : 50.00 €

Taxe de dispersion au jardin du souvenir : 50.00 €

La délibération est approuvée à l'unanimité.

- Intercommunalité

Mme Cayeux souhaite faire une réunion avec l'ensemble des maires des communes isolées. Une date devrait être déterminée avant fin juin.

Monsieur le maire demande à l'ensemble du Conseil Municipal si l'un d'entre eux est intéressé pour participer à cette réunion avec lui. Monsieur GUIDET, Monsieur RUGGERI et Monsieur BARIL se sont proposés.

Monsieur le maire précise qu'il n'est pas impossible que la réunion se tienne en Mairie de Lachelle avec les membres de la Commission Intercommunalité.

- City Stade

Monsieur le Maire rappelle que la subvention du Conseil Général est de 75 %.

Faire la demande de subvention maintenant et le budgétiser en 2012.

Délibération approuvée à l'unanimité.

- Questions Diverses :

**M SERET :**

L'ARS souhaite rencontrer les communes rurales pour les aider à trouver des solutions rapides pour pallier à ce type de problème (de pollution de l'eau).

**M. RUGGERI :**

Peut faire un don de lit superposable pour le studio.

**Mme OSSELIN :**

Réunion du SIVOC. Compte-rendu disponible en mairie.

**M ESCANDE :**

Que deviennent les bancs ? Monsieur Louvet rappelle que la pose des bancs dépend de l'entrepreneur qui n'a pas forcément de créneau disponible pour le moment.

**Mme MOURET :**

Sa boîte aux lettres a été brulée par trois jeunes. Une plainte a été portée à la gendarmerie d'Estrées-Saint-Denis.

**Mme TENART :**

Récapitulatif des manifestations :

- Fête de la musique 26 juin

- 13 juillet retraite au flambeau
- 14 juillet les jeux
- 15 juillet : théâtre « le malade imaginaire »
- Envie de faire une projection sur le pèlerinage de Monsieur Jean-Hugues Renault.

Autres :

- Le CCAS a eu un don du mariage de M et Mme Fourmeaux.
- Le CCAS propose de participer financièrement aux travaux du studio.

**M GUIDET :**

Les enseignants souhaitent continuer à faire l'étude le soir.

Monsieur Guidet revient sur le projet immobilier le long de l'école. Monsieur le Maire voulait profiter de cette opportunité et ainsi acquérir du foncier.

**M BARIL :**

Toute la rue de Baugy a été cambriolée notamment les abris jardins.

Il rappelle que les travaux faits dans la rue de Baugy ont été effectués par les propriétaires et non par la Commune.

La séance est levée à 22h45.

La secrétaire de séance  
**S. MOURET**

Le Maire

**Pascal SERET**

